ENQUÊTE

ENSEIGNER LES FAITS RELIGIEUX À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE : ÉDUQUER À LA LAÏCITÉ ?

UNE ÉTUDE DES PRATIQUES DES PROFESSEURS DES ÉCOLES

(2013-2018)

THÈSE DE DOCTORAT

SYNTHÈSE

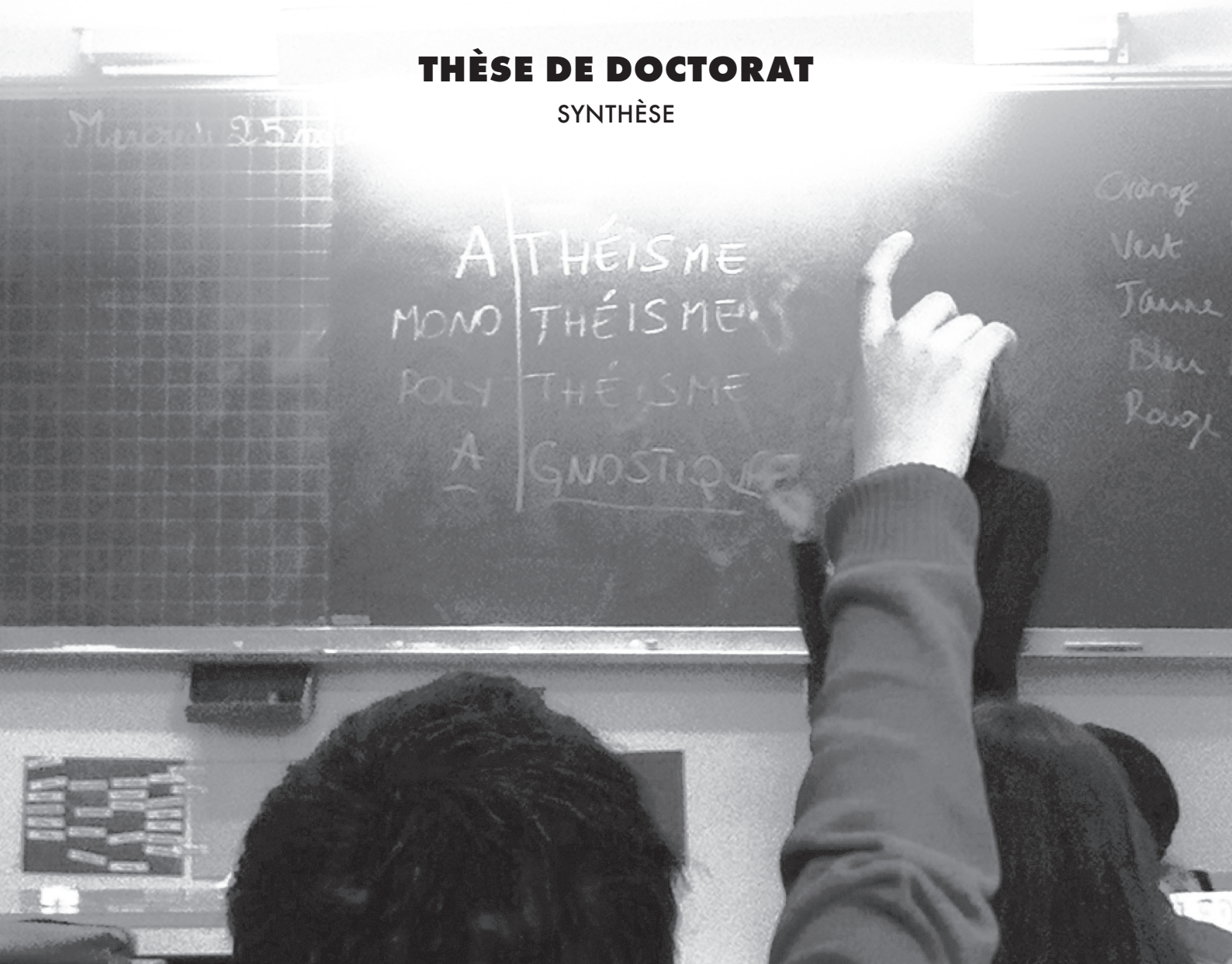

LAÏCITÉ
Ecole
laïque
publique
Jules Ferry
4 piliers
Liberté de conscience
Liberté de culte
neutralité
République
Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen
1789
Séparation Eglise
Révolution française
Siècle des Lumières
Philosophes

THÈSE DE DOCTORAT

Soutenue le 20 décembre 2018 par Lola Petit à l'École pratique des hautes études [1], sous la direction de Philippe Portier, directeur d'études en « *Histoire & sociologie de la laïcité* » à l'EPHE et la codirection de Séverine Mathieu, directrice d'études en « *Sociologie des religions dans le monde contemporain* » à l'EPHE.

COMPOSITION DU JURY :

Mme. Céline BÉRAUD, directrice d'études à l'EHESS, présidente du jury.
M. Pierre KAHN, professeur émérite à l'université de Caen Normandie, rapporteur.
Mme. Séverine MATHIEU, directrice d'études à l'EPHE, codirectrice de thèse.
M. Charles MERCIER, maître de conférences à l'université de Bordeaux, rapporteur.
Philippe PORTIER, directeur d'études à l'EPHE, directeur de thèse.

1 - https://www.ephe.fr/

GENÈSE DU PROJET

En 2013, l'association ENQUÊTE[2] sollicite un laboratoire de recherche du CNRS et de l'École pratique des hautes études – le Groupe sociétés, religions, laïcités[3] – pour réaliser une thèse sur l'**enseignement des faits religieux à l'école élémentaire publique**. Elle souhaite bénéficier d'un état des lieux des pratiques des professeurs pour affiner ses objectifs, améliorer ses outils et en créer de nouveaux. Connaissant les travaux du Groupe sociétés, religions, laïcités, elle sollicite ce laboratoire pour réaliser cette recherche, ainsi que l'Institut européen en sciences des religions[4], composante de l'École pratique des hautes études créée en 2002 suite au rapport Debray sur l'enseignement du fait religieux à l'école pour participer à la mise en œuvre de cet enseignement. Ils constituent le comité de pilotage du projet qui compte aussi l'association et la Région Île-de-France. Lola Petit, alors étudiante en master 2, travaillant à un mémoire sur « *Le Traitement de la laïcité dans les sciences sociales* », s'engage dans le projet, avec pour directeurs, Philippe Portier, qui dirige ses travaux de master, et Séverine Mathieu.

Cette thèse a été réalisée grâce à un financement de la Région Île-de-France intitulé « *Partenariats institutions-citoyens pour la recherche et l'innovation* » (Picri). Il s'agit d'un programme de la Région, qui vise à financer des recherches reposant sur une coopération étroite entre des laboratoires publics de recherche et des organisations de la société civile à but non lucratif.

CHOIX DU SUJET & THÈSE CENTRALE

L'enseignement des faits religieux est un sujet à la croisée de questionnements qui relèvent de la recherche fondamentale et de l'action politique. Il se déploie dans le cadre d'une réflexion générale sur la laïcité. Pour établir un état des lieux de l'enseignement des faits religieux à l'école publique, il s'est agi d'observer et d'analyser des pratiques enseignantes prenant en charge cet enseignement à l'école élémentaire.

Tout au long de cette enquête de terrain, il est apparu que la laïcité scolaire était appréhendée par les acteurs de l'Éducation nationale non plus uniquement comme un cadre juridique et éducatif, mais aussi comme un objet transversal d'éducation. En effet, les professeurs dont les pratiques ont été observées ont tous mis en place un enseignement des faits religieux dans la perspective d'éduquer leurs élèves à la laïcité.

Ce travail de recherche a permis de déployer la thèse suivante : l'éducation à la laïcité constitue la finalité principale de l'enseignement des faits religieux ; c'est parce que cet enseignement est un moyen privilégié pour éduquer à la laïcité que son inscription comme enseignement transversal dans les programmes scolaires est justifiée.

2 - http://www.enquete.asso.fr • 3 - https://www.gsrl-cnrs.fr/ • 4 - http://www.iesr.ephe.sorbonne.fr/

TROUVER LE SUJET
Question ?
Qui est-ce qui ..... ?
TROUVER LE VERBE
Question ?
..... est en train de .....
DANS UN VERBE
Comment faire pour vérifier ma dictée ?
LA PHRASE
forme
Affirmative/négative
type
déclarative
interrogative
exclamative
injonctive
Le dictionnaire.
Les abréviations
lundi 1er septembre 2018
mercredi 1 septembre 2018

ENQUÊTER SUR UN TERRAIN MÉCONNU : L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

La question de l'enseignement des faits religieux n'est pas nouvelle : depuis trente ans, de nombreux universitaires et acteurs de l'Éducation nationale y travaillent. Les réflexions contenues dans ce travail s'inscrivent dans la lignée des analyses proposées par des travaux en sciences sociales des religions et de la laïcité, notamment, du Groupe sociétés, religions laïcités, de l'École pratique des hautes études et de l'Institut européen en sciences des religions. Néanmoins, les recherches portées par ces acteurs traitent de l'enseignement secondaire.

Cette thèse s'inscrit dans cet héritage, pour y apporter une contribution par le choix d'un terrain vierge : l'école élémentaire. En proposant une étude de la place des faits religieux dans les discours des politiques et dans les prescriptions officielles concernant le niveau élémentaire, elle complète les recherches universitaires consacrées à l'enseignement des faits religieux dans le secondaire et apporte de nouveaux éléments d'analyse sur l'histoire contemporaine de cette politique publique.

Par ailleurs, le choix du terrain de l'école élémentaire s'est construit en cohérence avec les réflexions menées avec le partenaire ENQUÊTE, issues de son expérience pédagogique. Elle a permis d'observer que les enfants, en particulier entre le CE2 et la sixième, posent de nombreuses questions au sujet du religieux dans leur environnement ; ils se montrent sensibles à ces thématiques, et on rencontre chez eux une curiosité dégagée des contingences adolescentes. De plus, ils disposent d'une capacité à conceptualiser aisément mobilisable pour leur permettre d'appréhender ces thématiques complexes. Le choix du terrain résulte donc également de la conviction, partagée par la chercheuse et le partenaire ENQUÊTE, que l'enseignement des faits religieux est nécessaire et pertinent dès l'école élémentaire – d'autant plus que la polyvalence des professeurs des écoles constitue un atout pour mettre en œuvre un enseignement interdisciplinaire.

LE CONTEXTE & LES MÉTHODES CHOISIES POUR MENER LA RECHERCHE

Cette recherche s'est déroulée de 2013 à 2018, durant une période charnière : un changement de majorité politique, la création des Écoles supérieures du professorat et de l'éducation (les structures assurant la formation initiale des enseignants), la loi pour la refondation de l'École, la promulgation de l'enseignement moral et civique et de nouveaux programmes pour l'école élémentaire. Cette période a bien sûr également été marquée par les attentats qui ont touché la France en 2015 et ont donné lieu à la « *Grande mobilisation de l'école pour les valeurs de la République* ».

Cette recherche se fonde sur la pluralité des techniques d'enquête : une enquête qualitative, complétée par une enquête quantitative. Elle se concentre sur les représentations et les pratiques des acteurs de terrain (professeurs des écoles, conseillers pédagogiques et inspecteurs de l'Éducation nationale) afin d'être en mesure de faire état des difficultés rencontrées par l'Éducation nationale dans la mise en œuvre de cette politique publique à l'école élémentaire. Elle repose sur une quarantaine d'entretiens, non-directifs et semi-directifs, réalisés tout au long de la recherche, des observations dans 8 classes de 7 écoles parisiennes, ainsi que des observations de stages de formation des professeurs. Enfin, elle s'est nourrie de l'analyse des données brutes d'un sondage auprès de 345 professeurs des écoles.

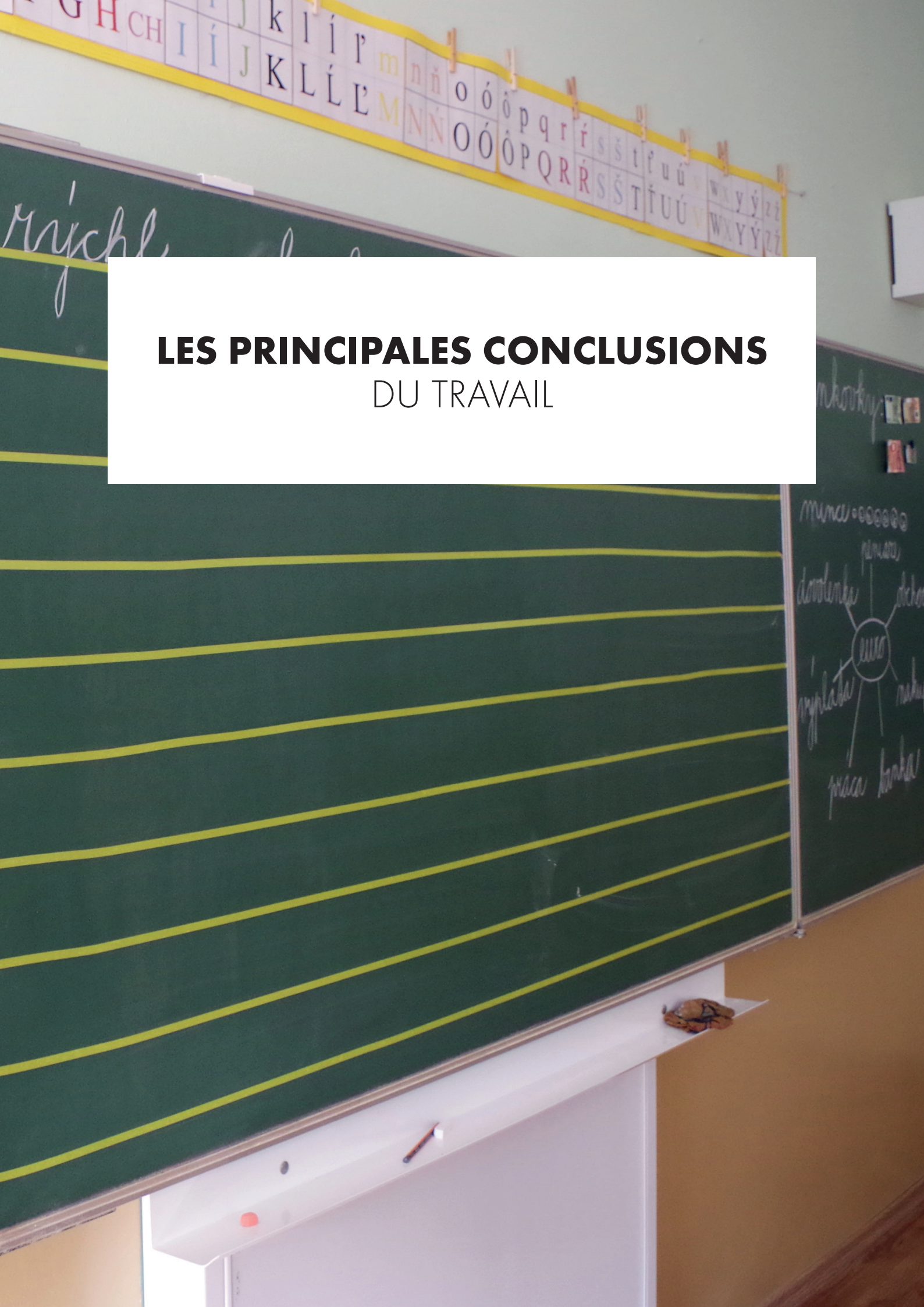

LES PRINCIPALES CONCLUSIONS
DU TRAVAIL

L'ÉVOLUTION DE LA PERCEPTION DE L'ENSEIGNEMENT DES FAITS RELIGIEUX & DE SA PLACE DANS LES PROGRAMMES

Une première partie consacrée à la genèse et aux évolutions de l'enseignement des faits religieux à l'école élémentaire met en évidence que, depuis une trentaine d'années, les acteurs politiques et institutionnels se montrent globalement favorables à un enseignement laïque et interdisciplinaire des faits religieux.

L'élaboration de cette politique publique prend véritablement corps à la fin des années 1980, et cet enseignement est inscrit dans les prescriptions officielles en 2006 *via* le Socle commun.

Cette évolution ne s'est pas faite sans **critiques, réticences et tensions sociales** : certains chercheurs, décideurs politiques et professeurs voient dans l'enseignement des faits religieux un projet de reconfessionnalisation de l'école et le terreau de revendications identitaires et d'exigences particularistes, contraires au projet d'émancipation de l'école républicaine. Les acteurs hostiles à l'enseignement des faits religieux considèrent cet enseignement comme illégitime ou non pertinent. Certains estiment qu'il n'est pas possible de parler de manière laïque des religions. Ils utilisent d'ailleurs de manière indifférenciée les expressions « *enseignement des religions* » et « *enseignement des faits religieux* ». Ils associent souvent les religions à l'obscurantisme et aux conflits.

D'autres considèrent qu'il est possible de parler de manière laïque des religions mais que ce n'est pas souhaitable : cet enseignement irait à l'encontre du mouvement impulsé à la fin du XIX^{ème} siècle, qui entraine la laïcisation des personnels enseignants et des contenus d'enseignement couplée à la relégation des religions dans la sphère privée. Pour eux, les religions n'ont pas leur place à l'école, ni au travers des témoignages d'élèves, ni comme objet d'enseignement laïque.
D'autres acteurs y sont **favorables** mais ne s'accordent pas sur sa finalité prioritaire, et lui associent donc des légitimations différentes. Certains, et c'est la tendance qui a prévalue lors des premières années de l'élaboration de cet enseignement, lui associent une finalité **exclusivement patrimoniale** : il reviendrait à l'école de transmettre des connaissances sur les religions et les convictions pour permettre aux enfants d'accéder à un patrimoine culturel empreint de religieux, comme à la compréhension de nombreux phénomènes sociaux. D'autres considèrent que cette finalité patrimoniale ne répond pas à une urgence ou priorité politique et sociale. Ils le justifient alors différemment ; ils conçoivent l'enseignement des faits religieux comme **une composante de l'éducation à la laïcité**, dans la mesure où il constituerait un moyen de permettre aux élèves de prendre conscience de la pluralité des convictions, d'adhérer – par-delà la diversité de leurs convictions – à la laïcité comme moyen d'assurer ce pluralisme et d'exercer leur liberté de conscience.

Depuis les années 2000, la finalité citoyenne de l'enseignement des faits religieux ne cesse de s'affirmer et de s'affiner dans les discours de certains acteurs politiques, d'intellectuels et de corps intermédiaires de l'Éducation nationale. **Pourtant, une indétermination demeure dans les prescriptions officielles** concernant, à la fois, l'articulation possible de cet enseignement à l'éducation à la laïcité, sa place à l'école élémentaire, et enfin la traduction pédagogique de sa nature interdisciplinaire dans des programmes scolaires conçus de manière disciplinaire.

Un sondage réalisé en janvier 2016 auprès de 345 professeurs des écoles a mis en évidence que **si une majorité des sondés, 59%, est favorable à l'enseignement des faits religieux, une minorité seulement le met en œuvre, 39%**. Cet écart entre intention et passage à l'acte s'explique par la nature socialement vive de ce sujet, le manque de connaissances, de formation et d'outils pédagogiques. Néanmoins, suite aux attentats de novembre 2015, on assiste à une prise de conscience de l'urgence de s'emparer de ces questions, qui s'est traduite par une accélération du tournant pédagogique opéré par l'Éducation nationale. *(cf. page 10)*

C'est ainsi que se déploie une « *pédagogie de la laïcité* », au sein de laquelle l'enseignement des faits religieux apparaît de plus en plus comme étant subordonné à l'éducation à la laïcité. La période couverte par cette recherche (2013-2018) est importante, car l'institution scolaire s'engage alors dans l'élaboration de parcours de formation et d'outils pédagogiques, notamment pour l'école élémentaire.

SONDAGE AUPRÈS DE 345 PROFESSEURS DES ÉCOLES : ANALYSES PRINCIPALES

L'association ENQUÊTE, le think tank Vers le haut et le groupe Bayard se sont associés pour réaliser une étude quantitative qui a été administré en décembre 2015 par l'institut de sondage OpinionWay. Le questionnaire initial et une analyse des données brutes ont été réalisés par la doctorante. Une présentation des résultats réalisée par OpinionWay est disponible sur le site d'ENQUÊTE[5].

> **Les «favorables actifs»: 35%** des professeurs interrogés se déclarent favorables à l'enseignement des faits religieux et le mettent en pratique. Une fracture importante apparaît en fonction de la conviction: 36% se déclarent «sans religion» et 60% déclarent «avoir une religion». Plusieurs profils se dessinent sur le terrain: ceux qui mettent en œuvre cet enseignement exclusivement dans le cadre de l'histoire ou de l'histoire des arts mais prennent le temps de parler des croyances et des pratiques sociales liées aux religions contemporaines; ceux qui ne construisent pas un programme ou n'inscrivent pas cet enseignement dans une discipline déjà existante mais le fondent sur l'utilisation des rares outils existant; et ceux qui sont dans l'ingénierie pédagogique et créent leur propre enseignement des faits religieux.

> **Les «hostiles»: 37%** se déclarent opposés à l'enseignement des faits religieux, et ne le pratiquent pas, avec des variations en fonction de leur conviction religieuse: globalement, ceux qui se déclarent hostiles à cet enseignement sont plus nombreux à se déclarer «sans religion». Parmi les «hostiles», 93% considèrent que l'enseignement des faits religieux n'est pas au programme du primaire. Pour eux, cet enseignement est soit illégitime, soit non pertinent.

> **Les «contraints»: 3%** se déclarent opposés à l'enseignement des faits religieux, mais le pratiquent. De façon surprenante, seuls 55% d'entre eux considèrent que l'enseignement des faits religieux est au programme. Le choix de mettre en œuvre cet enseignement malgré les réticences personnelles est, chez certains d'entre eux, lié à une contrainte sociale ressentie: ces sujets, d'actualité, rendent nécessaire d'aborder les faits religieux en classe, en tant que question socialement vive s'imposant au professeur.

> **Les «oui mais»: 24%** se déclarent favorables à l'enseignement des faits religieux, mais ne le pratiquent pas. Pour 73% d'entre eux, cet enseignement est inscrit au programme du primaire. Ils ne l'investissement pas du fait d'un manque de formation initiale et continue (31%), d'outils pédagogiques (26%) et de temps (17%).

PRINCIPALES CONCLUSIONS:

> **L'éducation à la laïcité fait plus consensus que l'enseignement des faits religieux; leur articulation divise**

Si on observe un large consensus sur l'inscription de l'éducation à la laïcité dans les programmes (83%), ce n'est pas le cas pour l'enseignement des faits religieux (55%). Sur ce dernier point, on constate un écart significatif entre les professeurs «favorables actifs» (95% estiment qu'ils font partie des programmes) et les professeurs «hostiles» (seuls 7% le pensent). Par ailleurs, seuls 15% des «hostiles» estiment que l'enseignement des faits religieux permet d'éduquer à la laïcité, contre 79% des «favorables actifs» et 77% des «oui mais».

> **Le manque de formation et le besoin d'outils**

82% de l'échantillon total déclarent manquer de formation initiale sur l'enseignement des faits religieux et 87% de formation continue. Notons par ailleurs que 42% des «oui mais» expriment avoir besoin pour se lancer d'outils pédagogiques, de formations pédagogiques (34%) et de formation théoriques (24%).

5 - https://bit.ly/2f7k1pb

LES PRATIQUES DE CLASSE

Des observations ont été réalisées dans différentes classes de cycle 2 et 3 (du CP au CM2). La deuxième partie de cette thèse porte sur l'analyse des pratiques des professeurs qui enseignent les faits religieux par le truchement de différents dispositifs pédagogiques.

Pour réaliser une analyse critique de leurs pratiques, il a fallu tenter de définir **un modèle d'enseignement laïque des faits religieux**, au regard de la définition juridique de la laïcité scolaire, et des données récoltées lors de cette recherche ; cette formalisation permettait de situer les pratiques des professeurs au regard de ce modèle. Il a été élaboré à partir du croisement, d'une part, des objectifs présentés dans les précédents travaux universitaires, dans les discours politiques et dans les prescriptions institutionnelles, et, d'autre part, des finalités associées par les professeurs qui prennent en charge cet enseignement. Ses trois principales finalités semblent alors être :

> D'abord, d'apprendre aux élèves qu'il existe **une pluralité de convictions** et une diversité interne à chacune d'elles ;

> Ensuite, d'amener les élèves à comprendre que les convictions sont **un domaine sur lequel les individus peuvent être en désaccord** – contrairement aux connaissances scientifiquement établies. Ainsi, les élèves peuvent déduire de la diversité des convictions l'utilité concrète de la laïcité, à deux échelles : à l'échelle individuelle, permettre à chaque personne de déterminer le plus librement possible sa conviction – religieuse, athée ou agnostique – et sa façon de la vivre – dans le respect des lois républicaines ; et à l'échelle sociétale, permettre à des individus de différentes convictions de vivre ensemble, par le respect de la liberté de conscience de chacun.

> De favoriser **le développement de l'esprit critique** des élèves pour qu'ils soient en mesure d'exercer leur liberté de conscience.

Les professeurs rencontrés ont en commun d'enseigner les faits religieux dans une perspective citoyenne, et de porter, au sein de cet enseignement, une attention particulière au traitement de l'islam. Ils opèrent des bricolages pédagogiques rendus nécessaires par la rareté des outils, leur manque de formation et l'absence de préconisations institutionnelles quant aux savoirs intermédiaires – manuels, outils pédagogiques – adéquats. Le premier a mis en œuvre *L'Arbre à défis*[6], qui est un outil pédagogique destiné aux enseignants de cycle 3 développé par l'association ENQUÊTE. Le deuxième a bricolé sa pratique à partir d'une série de quatre vidéos de l'émission télévisée *C'est pas sorcier* : « Un dieu, trois religions »[7], « Judaïsme »[8], « Christianisme »[9], « Islam »[10]. Et le dernier s'est appuyé sur l'ouvrage *les Récits de création*[11], développé par l'Institut européen en sciences des religions et le ministère de l'Éducation nationale et publié à la Documentation française en 2009.
Ce constat pourrait laisser penser qu'il existe autant de manières d'enseigner les faits religieux que de professeurs qui s'en emparent. Néanmoins, il apparaît au terme de cette étude que, par-delà la grande diversité des bricolages empiriques observés, les trois cas développés sont représentatifs d'orientations pédagogiques partagées par les autres professeurs dont les pratiques ont été observées dans le cadre de cette thèse : concernant tant les trois finalités exposées précédemment que le recours à des outils clé en main.

Eu égard au modèle d'enseignement laïque des faits religieux proposé, quatre difficultés principales, d'ordre axiologique et praxéologique, ont été repérées dans les pratiques observées :

1 Le premier écueil relevé est lié au **respect de l'obligation de neutralité des professeurs**, à leur difficulté à se représenter la pertinence pédagogique de cette neutralité, et à la transposer dans leur enseignement.

EXEMPLE 1 : « *Je dis à mes élèves que je suis croyant comme ça ils savent que j'ai des connaissances sur les religions.* » Ici, l'enseignant se prive de transmettre aux élèves l'idée qu'il est possible de disposer de connaissances sur les convictions sans être croyant, et que le discours croyant sur les religions n'est pas le seul légitime.

EXEMPLE 2 : « *Dans le judaïsme, le christianisme et l'islam, il existe différentes façons d'honorer Dieu. Mais est-ce très important, ces gestes ? Non, le plus important, c'est d'être*

6 - http://www.enquete.asso.fr/larbre-a-defis/ • 7 - https://youtu.be/597FFBeCs8U • 8 - https://youtu.be/iVM57fZIHs0 • 9 - https://youtu.be/k38ufYj2Fr4 • 10 - https://youtu.be/DtjEiXTLYGUm • 11 - https://bit.ly/2FJcwRI

« Définir un modèle d'enseignement laïque des faits religieux »

convaincu que Dieu existe, et d'être sincère quand on a envie d'honorer son dieu. » Ici, l'enseignant ne réalise pas qu'il ne se situe plus dans un enseignement laïque des faits religieux mais bien dans un propos normatif d'ordre religieux. Il opère notamment une hiérarchisation entre croyance et pratique religieuse, qui constitue un manquement à son obligation de neutralité et ne préserve pas la nature laïque de l'enseignement des faits religieux.

2 Un deuxième écueil important consiste en la non-systématisation de la distinction entre savoirs d'une part, et témoignages et croyances de l'autre. Celui-ci s'incarne dans une **assignation** souvent inconsciente, par les enseignants, des élèves à une conviction. Ainsi, il arrive aux enseignants d'ériger les élèves en expert de « leur » religion réelle ou supposée, faisant de ces derniers les détenteurs du savoir. Ces difficultés prennent aussi la forme d'un manque d'attention porté au choix d'un vocabulaire précis et à l'emploi de précautions de langage – pourtant centrales dans cet enseignement sensible –, comme des modalisateurs ou encore du conditionnel.

EXEMPLE 1 : « *Puisque Matthieu est chrétien, il va nous dire en quoi consiste le baptême.* » Ce faisant, l'enseignant sous-entend que le témoignage de Matthieu constitue un savoir objectif sur la pratique du baptême, lorsqu'il s'agit en fait d'un témoignage subjectif, lié à son expérience personnelle et familiale. En outre, il fait part à tous les élèves du fait que Matthieu est chrétien, alors que cet élève ne souhaitait peut-être pas le faire savoir. D'autre part, l'enseignant induit que les autres élèves, quelles que soient leurs convictions, ne pourraient pas répondre à la question.

EXEMPLE 2 : « *Mohammed a reçu la révélation du Coran* ». Par ce propos, l'enseignant présente un énoncé relevant des croyances propres aux musulmans comme une vérité générale – laissant entendre que tout le monde adhère à cet énoncé. Il transgresse ce faisant son obligation de neutralité ; ce qui peut être évité dans le cadre d'un enseignement laïque par l'usage de précautions langagières telles que : « *Selon les croyances des musulmans, Mohammed a reçu la révélation du Coran* » ou : « *Mohammed aurait reçu la révélation du Coran* ».

3 Un troisième point tient à la **difficulté des enseignants à sélectionner puis à hiérarchiser les savoirs à transmettre** ; ils cherchent souvent à donner des connaissances détaillées plutôt qu'à faire apparaître des grandes lignes de diversité.

EXEMPLE : Un enseignant explique aux élèves en quoi consiste le baptême chrétien, avant de leur exposer la croyance commune aux chrétiens selon laquelle Jésus est mort puis ressuscité.

4 Enfin, il faut souligner **le risque d'une approche possiblement édulcorée**, qui passerait sous silence les rapports de concurrence et de contradiction entre différentes convictions.

EXEMPLE : La première émission C'est pas sorcier de la série en quatre épisodes sur le judaïsme, le christianisme et l'islam s'intitule « *Un Dieu, trois religions* ». Lors d'une observation en classe, l'enseignant interroge ses élèves pour savoir « *S'il s'agit du même dieu* ». Outre le fait qu'il ne se situe plus là dans un enseignement laïque mais dans un questionnement d'ordre religieux, cet enseignant entend mettre en évidence uniquement les croyances et personnages communs à ces trois religions (un dieu unique ; Abraham, Moïse, etc.) sans évoquer ni les éléments qui les distinguent, ni leur conflictualité historique.

Ces difficultés sont en partie liées à la qualité des outils mobilisés, dont certains présentent eux-mêmes les écueils évoqués, en particulier la série d'émissions *C'est pas sorcier* sur les trois religions monothéistes, ce qui s'explique par le fait qu'elle n'a pas été conçue pour le champ scolaire.

Nonobstant, ces professeurs sont parvenus à atteindre les finalités qu'ils s'étaient fixées :

> Tous ont réussi à mettre en pratique **l'interdisciplinarité** de cet enseignement ;

> Ils ont pris en charge **l'enseignement de questions sensibles**, nécessitant qu'ils se départissent de la forme scolaire traditionnelle, qu'ils mobilisent des savoirs intermédiaires idoines, qu'ils déploient une ingénierie pédagogique ou qu'ils aient recours à l'expérimentation et à l'invention de dispositifs pédagogiques, qualifiés dans ce travail de « bricolages empiriques » ;

> **Leurs élèves ont acquis des connaissances élémentaires** contribuant à :

- L'appréhension de la place et du rôle du religieux dans le monde contemporain ;
- Une intelligibilité culturelle et historique du patrimoine mondial ;
- La déconstruction de confusions courantes et de stéréotypes ;
- Un apprentissage de la diversité des convictions, des croyances, et des pratiques religieuses actuelles ;
- La compréhension de l'utilité concrète de la laïcité.

Leurs pratiques pédagogiques attestent qu'il est possible d'enseigner les faits religieux pour éduquer à la laïcité mais qu'il est nécessaire d'accompagner les enseignants pour soutenir et améliorer leurs pratiques pédagogiques.

PRODUIRE DES OUTILS PÉDAGOGIQUES & DES FORMATIONS POUR ACCOMPAGNER LES PROFESSEURS DES ÉCOLES

L'exemple de l'association ENQUÊTE

C'est pour tenter de répondre à ces besoins que l'association ENQUÊTE a été créée en 2010, structure à laquelle la thèse consacre sa troisième partie. Cette association souhaite, d'une part, contribuer à réduire l'écart existant entre les intentions institutionnelles favorables à l'enseignement des faits religieux et les pratiques des professeurs, et d'autre part, promouvoir cet enseignement auprès des acteurs politiques et institutionnels. Au cours de son développement, ENQUÊTE a noué des relations avec les pouvoirs publics. L'association a progressivement gagné leur reconnaissance, ce dont attestent, entre autres, l'agrément du ministère de l'Éducation nationale dont elle bénéficie depuis 2015, le fait qu'elle soit lauréate du programme présidentiel « La France s'engage » la même année, et ses sources de financement majoritairement publiques.

ENQUÊTE entretient des liens importants avec la recherche scientifique – notamment avec ce travail de thèse – qui ont eu pour effet d'affiner ses objectifs et lui ont permis de s'engager dans un processus de simplification et de transposition de savoirs savants universitaires en savoirs scolaires au travers d'outils pédagogiques et d'offres de formations *ad hoc*. Elle est par ailleurs engagée, dans des actions de lobbying : elle souhaite par ses réflexions et ses actions orienter les politiques publiques en matière d'enseignement des faits religieux et d'éducation à la laïcité.

Si les pouvoirs publics à tous les niveaux de l'Éducation nationale réfléchissent et esquissent des intentions en faveur de l'enseignement des faits religieux, il n'existe pas de *vademecum* sur les pratiques pédagogiques pour le mettre en œuvre, alors même que c'est bien la transposition didactique de ces questions socialement vives qui constitue un enjeu prioritaire pour les professeurs de l'école élémentaire publique.
C'est pourquoi des initiatives portées par des structures privées – telles qu'ENQUÊTE – se donnent pour objectif de s'inscrire dans le dispositif institutionnel ; elles contribuent à décliner les intentions institutionnelles relatives à l'enseignement des faits religieux pour éduquer à la laïcité en propositions pédagogiques. C'est le cas avec le jeu *L'Arbre à défis* ou le pack numérique éducatif Vinz et Lou « *Laïcité et faits religieux* » [12], deux outils conçus pour l'école élémentaire.

Ce travail de recherche a permis à l'association ENQUÊTE à la fois d'améliorer ses outils, d'en créer de nouveaux, mais aussi d'affiner les objectifs qu'elle poursuit :

> **APAISER : faire exister des espaces où les enfants parlent de ces sujets sensibles et les évoquent hors des temps de crises, pas uniquement *via* les extrémismes, souvent les plus visibles ;**

> **DÉVELOPPER, CHEZ LES ENFANTS, UN RAPPORT RÉFLÉCHI AU RELIGIEUX ET AUX CONVICTIONS : opérer la distinction entre connaissances et croyances, favoriser la compréhension et l'acceptation de la pluralité des convictions, comme de leur diversité interne ;**

> **FAIRE ADHÉRER À LA LAÏCITÉ : présenter ce principe positivement par les libertés qu'il garantit (et non pas comme une série d'interdictions) et montrer son utilité, à la fois pour chaque individu, et pour la société.**

12 - http://www.enquete.asso.fr/outils/le-dessin-anime/

L'ARBRE À DÉFIS

Cet outil ludique développé en 2014 par l'association ENQUÊTE vise à faciliter la mise en œuvre de l'enseignement des faits religieux pour éduquer à la laïcité, en cohérence avec les programmes scolaires du cycle 3 de l'école élémentaire. Conçu comme un jeu collaboratif et compétitif, les élèves sont amenés à résoudre des défis par équipes, puis à discuter en classe entière de la thématique abordée à l'occasion d'un « débat réglé ». Il permet aux élèves d'acquérir des connaissances sur ces sujets, tout en développant des compétences propres aux disciplines scolaires – notamment en français, en histoire-géographie, en histoire des arts et en enseignement moral et civique. Différents types de convictions sont abordés dans cet outil : polythéisme, monothéisme, athéisme, agnosticisme. De plus, en acquérant des connaissances de manière active, les élèves s'approprient plus intimement le principe de laïcité.

Dans le cadre de cette recherche, des observations de son utilisation ont été réalisées dans plusieurs classes de CM1 et de CM2. Elles ont permis d'identifier les possibles améliorations à apporter à l'outil et à l'accompagnement des professeurs. C'est ainsi qu'a vu le jour le *Guide pédagogique de l'Arbre à défis – Enseigner les faits religieux pour éduquer à la laïcité – Séquences pédagogiques clés en main*, qui propose notamment une clarification des objectifs de cet enseignement et du positionnement enseignant, et un déroulé-type de 25 séances pédagogiques (organisées en 4 séquences). L'association se consacre à l'amélioration permanente de ses outils : une réédition de ce jeu est ainsi prévue à l'été 2019, ayant, entre autres, vocation à accorder une place plus conséquente aux convictions athées et agnostiques ainsi qu'à l'hindouisme et au bouddhisme.

Ces analyses ont également nourri les réflexions qui ont conduit à la réalisation d'un pack numérique Vinz et Lou « *Laïcité et faits religieux* » publié en octobre 2017, en collaboration avec la société de production Tralalère et le Réseau Canopé. Composé de 5 thématiques (« *Savoir et croire* », « *Laïcité* », « *Symboles* », « *Calendriers* » & « *Diversité des pratiques* »), il propose des parcours organisés autour d'un dessin animé et d'une séquence pédagogique de décryptage, d'activités interactives et, comme *L'Arbre à défis*, de débat réglé.

Projet réalisé avec le soutien de île de France

ENQUÊTE

20 rue du Terrage, 75010 Paris
contact@enquete.asso.fr
www.enquete.asso.fr